COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE

Avis au public

Modification simplifiée n° 1 du PLUi

Du 16 novembre au 18 décembre 2026

Le dossier est à votre disposition au siège à Aubrevaux,
dans les onze mairies, et sur le site de la communauté.
Vos observations : registre papier, ou urbanisme@valdeseille.example
Zonage à Mérancourt, abris de jardin, clôtures en zone inondable

accueil@valdeseille.example

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé.